

# JAZZ

## Conditions de validation des cycles 1 et 2

### Pour valider un 1<sup>er</sup> cycle (2 à 4 ans), il faut avoir :

- participé à un atelier toute l'année (big band, combo, impro danse ou atelier du rythme),
- fait au moins deux jams sessions dans l'année,
- validé au moins un niveau de deux UV : FM, harmonie ou histoire du jazz,
- validé l'épreuve technique : un déchiffrage,
- validé l'épreuve instrumentale : un morceau imposé (accompagné par l'équipe pédagogique) + un morceau tiré d'une liste de trois morceaux au choix (joué avec son propre groupe).

### Pour valider un 2<sup>e</sup> cycle (2 à 4 ans), il faut avoir :

- participé à un atelier toute l'année (big band, combo, impro danse ou atelier du rythme),
- fait au moins deux jams sessions dans l'année,
- validé au moins quatre UV : FM 1 ou 2 ou 3, harmonie 1 ou 2, histoire du jazz 1 ou 2,
- validé l'épreuve technique : un déchiffrage et un relevé de solo,
- validé l'épreuve instrumentale : un morceau imposé (accompagné par l'équipe pédagogique) + un morceau tiré d'une liste de six morceaux au choix (joué avec son propre groupe).

# JAZZ

## Conditions de validation des cycles 3

**Pour valider un 3<sup>e</sup> cycle court (CEM en 3 ans conseillé), il faut avoir :**

- participé à un atelier toute l'année (big band, combo, impro danse ou atelier du rythme),
- fait au moins 3 jams sessions dans l'année,
- fait au moins un concert du département jazz.
- eu au moins une expérience d'enregistrement au studio du CRR,
- validé au minimum 5 UV parmi les suivantes : FM 1, 2 et 3 - harmonie 1 et 2 - histoire du jazz 1 et 2,
- validé l'épreuve technique : un déchiffrage + un relevé de solo,
- validé l'épreuve instrumentale : un morceaux imposés (accompagné par l'équipe pédagogique) + 1 ou 2 morceaux tirés d'une liste de 9 morceaux aux choix (joués avec son propre groupe),
- option mini projet personnel : possibilité de proposer une composition ou un arrangement.

**Pour valider un 3<sup>e</sup> cycle (DEM en 2 ans conseillé), il faut avoir :**

- participé à un atelier toute l'année (big band, combo, impro danse ou atelier du rythme),
- fait au moins 3 jams sessions dans l'année,
- fait au moins un concert du département jazz,
- eu au moins une expérience d'enregistrement au studio du CRR
- validé les huit UV : FM 1, 2 et 3 + harmonie 1 et 2 + arrangement + histoire du jazz 1 et 2. *NB : FM3 chanteur et batteur validé à 10/20 (le reste à 12/20),*
- validé l'épreuve technique : un déchiffrage + un relevé de solo,
- validé l'épreuve instrumentale : deux morceaux imposés (accompagné par l'équipe pédagogique) + un ou deux morceaux tirés d'une liste de douze morceaux aux choix (joués avec son propre groupe) + un projet personnel de 20 minutes en condition de concert.